



FÉDÉRATION
DES ARTS DE LA RUE
EN ÎLE-DE-FRANCE

LA FÉRUE EN 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS //

ÉDITO

Mardi 14 février 2023, 10h47,

quelque part au Pré-Saint-Gervais autour d'un café

Béné : C'est quoi un éditto ?

Mamat : *(sourir)* Bah... c'est un petit écrit pour ouvrir le rapport d'activités de la FéRue.

Béné : En gros, on doit parler des chantiers Égalité Femmes-Hommes, du rapport aux institutions, des ~~Assises~~ debout, de la gouvernance, de la veille juridique, des liens avec l'UFISC, des différentes rencontres lors des temps forts du secteur, de la participation aux différents événements du réseau et bien sûr des apéRues.

Mamat : Pffffff... c'est beaucoup, ils vont croire que les membres du CA ne font que ça !

Béné : *(rire)* En réalité ça nous a pris que 5 jours et demi de réunions et de bonnes rigolades dans l'année. Plus les chantiers qui nous intéressent c'est pas énorme. Et heureusement y a des adhérent-es non présent-es au CA qui sont investi-es dans les commissions, on peut compter sur elles et eux. La FéRue a quand même 2 salariées et une apprentie pour que les chantiers avancent ...

Mamat : T'imagines que si on était 15 au CA ça ferait encore moins d'heures d'investissement et plus de forces vives.

Béné : *(tousse son café en soupirant)* Comment on fait pour motiver ???

Nous sommes arrivées à la FéRue après le confinement, après une AG en visio qui n'en finissait pas, après avoir entendu des propos inadmissibles, après s'être bien énervées dans notre coin, derrière notre écran. Cela fait 2 ans que nous ne sommes plus dans notre coin et qu'on s'est investies, que l'on essaye de comprendre pourquoi c'est comme ça et pas autrement, qu'on donne notre avis, que l'on peut échanger, aller se confronter. Surtout aujourd'hui où la mobilisation doit être importante face à la réforme des retraites, aux JO 2024, aux départements qui coupent les subventions, aux festivals et tournées qui s'annulent autour de nous, ...

Et toujours cette même question qui revient : à quoi ça sert ce qu'on fait ? Nous répondrons et conclurons avec cette citation : "L'Art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art." Robert Filliou

L'Usine à Trompettes

pour le conseil d'administration de la FéRue,

Lucile André, Fanny Decoust, Mathilde Dien, Mathieu Dochtermann, Alain François,
Brendan Le Delliou et Bénédicte Monnaux.

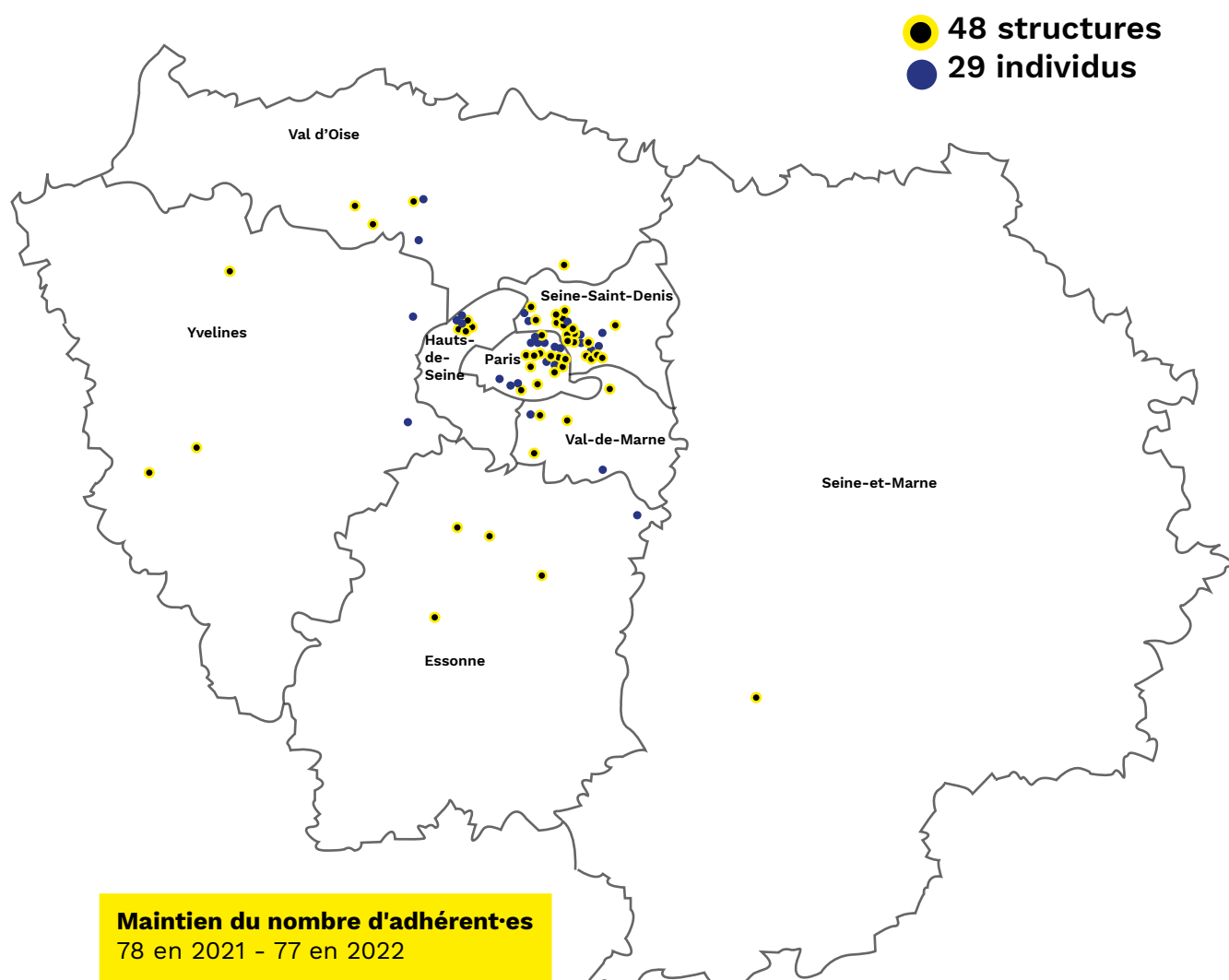
SOMMAIRE

LA FÉRUE QU'EST CE QUE C'EST ?	4
LA VIE ASSOCIATIVE EN 2022	6
La mobilisation des adhérent·es	6
Le Conseil d'Administration	6
L'équipe salariée	8
Le financement de la FéRue	8
Les chantiers menés par la FéRue	9
Les chantiers inter-réseaux et inter-régionaux	9
Les partenaires	10
OBSERVER, ENQUÊTER ET ANALYSER	11
La FéRue comme espace de ressources	11
RENCONTRER, INFORMER, FORMER ET TRANSMETTRE	15
La FéRue comme espace de rencontres et de débats	15
DÉFENDRE LE SECTEUR, ÊTRE UN APPUI ET PARTICIPER AUX POLITIQUE PUBLIQUES	21
La FéRue comme levier	21

LA FÉRUE QU'EST CE QUE C'EST ?

La FéRue - Fédération des arts de la rue en Île-de-France, est une association de loi 1901 qui a pour vocation de **fédérer le secteur professionnel des arts de la rue sur le territoire francilien**, de **promouvoir** et de **défendre une éthique collective liée aux spécificités de la création en espace public** à savoir, l'utilisation comme scène de l'espace de la ville, en générant des formes artistiques nouvelles.

Active depuis l'année 2000, elle cherche à créer des liens actifs et privilégiés entre les compagnies, les artistes, les professionnel·les des arts de la rue en Île-de-France et les élu·es, les responsables des services techniques et de la sécurité, les professionnel·les de la culture, de l'urbanisme, des parcs et jardins ou encore de l'événementiel travaillant sur le territoire francilien.



LA FÉRUE

7 membres 
au conseil d'administration

6 CO-PRÉSIDENT.ES

1 TRÉSORIÈRE



3



salariées



temps bénévole pour les réunions de CA sur l'année

42.5
heures

adhérent.es en Île-de-France

17

48 STRUCTURES

29 INDIVIDUS

LA VIE ASSOCIATIVE EN 2022

La mobilisation des adhérent·es

En date du 31 décembre 2022, la FéRue fédère **77 adhérent·es**, dont 48 structures (équipes artistiques, festivals, opérateur·rices, lieux, bureaux de productions, communes, etc.) et 29 individus (professionnel·les et sympathisant·es). Les adhérent·es francilien·nes représentent 18% des adhérent·es sur le territoire national. Sur l'ensemble de l'année 2022, **105 personnes**, physiques et morales, ont été adhérentes à la FéRue pour au moins trois mois. Les cotisations étant comptabilisées pour période de 365 jours à compter de la date d'adhésion, il semble important de préciser le total d'adhésion sur l'année civile.

Comme en 2021, les adhérent·es sont majoritairement situé·es en Seine-Saint-Denis (32%) et à Paris (30%). Viennent ensuite les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et le Val d'Oise, l'Essonne, les Yvelines, et enfin, la Seine-et-Marne.

En adhérant à une fédération régionale, les adhérent·es deviennent automatiquement membres de la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Le montant des adhésions est partagé à 50/50 entre la Fédération Nationale et la fédération régionale concernée.

En 2022, le montant des cotisations a augmenté suite au vote de l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Elles sont passées de 25 à 30 euros pour les personnes individuelles non-imposables, de 55 à 60 euros pour les personnes individuelles imposables. Pour les personnes morales, le plancher minimum est passé de 55 à 60 euros et le montant de l'adhésion se calcule désormais sur la base de 1,5% du budget des structures, contre 1% auparavant. Le plafond de 1 000 euros a été supprimé. Liée à la Fédération Nationale par le montant des adhésions, la FéRue pratique des montants identiques pour ses adhésions reçues en direct.

Si nous observons une hausse des adhérent·es personnes morales en 2022 (+6), le nombre d'adhésions globales se maintient par rapport à l'année précédente et la répartition géographique reste similaire.

Le Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Extraordinaire 2022 de la FéRue s'est déroulée le 23 avril 2022 à la Villa mais d'ici (Aubervilliers, 93)¹. À cette occasion, les adhérent·es ont procédé au vote du rapport d'activités 2021 et du bilan financier 2021, ainsi qu'à l'adoption d'un règlement intérieur² et à des modifications statutaires³.

1 Lire le procès verbal de l'A.G.E 2022 en ligne : https://www.federationartsdelarueidf.org/wp-content/uploads/2022/06/220423_PV-AGE.pdf

2 Consultable en ligne : https://www.federationartsdelarueidf.org/wp-content/uploads/2022/06/220423_RI-FERUE.pdf

3 Statuts en vigueur : https://www.federationartsdelarueidf.org/wp-content/uploads/2022/06/220423_STATUTS_FERUE.pdf

Le conseil d'administration a été renouvelé, toujours dans la perspective d'une gouvernance collective et partagée dans le cadre d'une co-présidence à plusieurs.

Sept administrateur·rices ont ainsi été élu·es :

Madame **Lucile André**, co-présidente, Madame **Fanny Decoust**, pour la c^{ie} ADADA, co-présidente, Madame **Mathilde Dien**, pour la c^{ie} L'Usine à Trompettes, trésorière, Monsieur **Mathieu Dochtermann**, co-président, Monsieur **Alain François**, co-président, Monsieur **Brendan Le Delliou**, co-président, Madame **Bénédicte Monnaux**, co-présidente.

Alain François, également administrateur élu au sein de la Fédération Nationale des Arts de la Rue, a été élu délégué régional et représente la FéRue lors des conseils d'administration nationaux. Bénédicte Monnaux est suppléante.

Lucile André et Mathilde Dien sont les deux référentes des ressources humaines et organisent deux fois par an des rendez-vous individuels avec les salariées.

Camille Cheminet, adhérente individuelle et salariée de la compagnie Décor Sonore, adhérente structure, a été élue représentante de la FéRue au sein du comité de pilotage de la commission égalité femmes-hommes dans les arts de la rue par le conseil d'administration. La compagnie Décor Sonore, adhérente structure, met à disposition une journée par mois de temps de travail de Camille Cheminet pour la commission égalité femmes-hommes.

Le Conseil d'Administration s'est réuni dix fois en 2022, toujours en présence de l'équipe salariée. Les réunions sont généralement prévues sur une demi-journée, à l'exception d'une réunion trimestrielle qui dure une journée complète.



Réunion du CA chez Opale (Montreuil) © FéRue

Les réunions du conseil d'administration ont pour but de faire des points réguliers sur l'actualité, les chantiers menés par la fédération, mais aussi de trancher sur des questions de fonctionnement interne et de décider des orientations à prendre. Les réunions du CA se sont en grande majorité déroulées à la Maison des réseaux artistiques et culturels (Paris 19^e) où la FéRue dispose d'un bureau. Néanmoins, le souhait du CA de se déplacer afin d'aller à la rencontre d'autres structures franciliennes reste un objectif important, qui permet de rencontrer les équipes et de découvrir de nouveaux lieux. Ainsi, deux réunions se sont déroulées à Opale, l'antenne montreuilloise de Plateau Urbain qui accueille près de 200 structures issues des milieux artistiques, artisanaux, associatifs, de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre d'une occupation temporaire.

Le CA se réunit en présence de la coordinatrice du réseau qui propose l'ordre du jour et rédige le compte-rendu de la séance, accessible à l'ensemble des adhérent-es, des autres fédérations régionales, et de la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

L'équipe salariée

La FéRue compte deux postes permanents en CDI :

- Un poste de Coordinatrice (CDI à temps plein), occupé par Charlène Helleboid depuis le 2 novembre 2020 ;
- Un poste de Chargée de communication (CDI à temps partiel - 80%) occupé par Lauriane Payen depuis le 29 mars 2021 en apprentissage, puis en CDI depuis le 24 novembre 2021.

Une stagiaire est venue prêter main forte à l'équipe salariée en 2022 dans le cadre de l'organisation des Assises debout des arts de la rue, en tant qu'assistante à la coordination et à la communication : Helena Crenn, du 25 janvier au 3 juin 2022.

Depuis le 17 octobre 2022, l'équipe s'est agrandie avec l'arrivée d'Elise Bernard, assistante à la coordination, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage de douze mois. Ses missions se centrent plus particulièrement autour de l'appui à l'animation du réseau et à la coordination des événements dédiés aux adhérent-es.

Trois rendez-vous RH ont eu lieu en 2022 : en février, en juin, en décembre.

Le financement de la FéRue

Pour son fonctionnement, la FéRue est soutenue par la **Région Île-de-France** au titre de l'*Aide aux réseaux franciliens de spectacle vivant* à hauteur de 55 000€, et par la **DRAC Île-de-France** dans le cadre du dispositif *Lieux non labellisés - création/diffusion pluridisciplinaire* via une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) signée en 2020, à hauteur de 20 000€ annuels. La FéRue a également bénéficié d'une aide exceptionnelle de la DRAC Île-de-France dans le cadre du Plan de Relance (20 000€).

Dans le cadre de l'organisation d'actions de formation à destination des bénévoles, la FéRue est financée par la **DRAJES Île-de-France** (Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) au titre du FDVA (Fonds de Développement

de la Vie Associative). En 2022, elle a reçu 4 400€ pour ces actions. Trois projets de formation ont ainsi lieu dans ce cadre :

- formation à l'animation de réunions collectives et participatives ;
- mise en place de plusieurs ateliers d'Écoutes & Critiques Solidaires afin de développer l'écoute entre pairs et l'auto-formation ;
- les enjeux de l'égalité femmes-hommes dans les arts de la rue, via la mise en place d'un atelier organisé sous la forme de marche exploratoire dans l'espace public.

La FéRue a bénéficié d'un Parcours Emploi Compétences (PEC) pour le contrat de Lauriane Payen, qui occupe le poste de chargée de communication, et d'une aide exceptionnelle à l'apprentissage dans le cadre du recrutement d'Elise Bernard en appui à la coordination.

Les autres sources de financement de la FéRue sont constituées des ventes de goodies et des adhésions (environ 5 500€).

Les chantiers menés par la FéRue

Tout au long de l'année, les travaux de la FéRue sont portés par des groupes de travail et commissions ouvertes à l'ensemble des adhérent·es et non adhérent·es, qui peuvent proposer de nouvelles thématiques de travail selon leurs besoins ou envies.

En 2022, les travaux se sont concentrés sur les axes suivants :

- **Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue** // *Lutter pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les arts de la rue.*
- **Rapport aux institutions** // *Plaider pour et défendre les arts de la rue auprès des partenaires et institutions.*
- **Les Assises debout des arts de la rue** // *Organisation d'une journée professionnelle dédiée à la structuration du secteur en Île-de-France.*
- **Gouvernance** // *Améliorer et partager des nouveaux modes de formation de gouvernance avec et au sein de la FéRue*

Les chantiers inter-réseaux et inter-régionaux

En plus des travaux menés en son sein, la FéRue participe à des groupes de travail en lien avec d'autres acteurs et actrices du spectacle vivant, notamment les organisations résidentes à la Maison des réseaux artistiques et culturels, les membres de l'Ufisc, et les autres fédérations des arts de la rue (régionales et nationale).

- **Veille juridique et administration** // *Mise en ligne et mise à jour de ressources juridiques, administratives et sociales, en faciliter la compréhension auprès du réseau des arts de la rue.*
- **Ufisc en Île-de-France** // *Espace d'échanges et de coopération particulièrement liés aux politiques culturelles publiques régionales.*

Les partenaires

La FéRue travaille tout au long de l'année avec plusieurs partenaires dans le cadre de travaux spécifiques, notamment :

- *La Main, Foncièrement culturelle* pour l'organisation d'une table autour des enjeux fonciers en Île-de-France ;
- Le réseau *Actes if*, qui nous a ouvert son groupe de travail sur les enjeux fonciers et est intervenu dans le cadre de la table ronde mentionnée ci-dessus ;
- *L'intersyndicale Île-de-France* dans le cadre de l'observation de la refonte de la politique culturelle départementale dans les Yvelines ;
- *L'Ufisc* à l'occasion d'un groupe de travail sur l'égalité professionnelle, pour son projet *#RéveilFH* ;
- Le *Collectif des Associations Citoyennes* (CAC) auquel la FéRue est adhérente et dont elle suit les travaux selon les actualités.



Assemblée Générale Extraordinaire de la FéRue - Avril 2022 © FéRue

OBSERVER. ENQUÊTER ET ANALYSER

La FéRue comme espace de ressources



En 2022, la FéRue a poursuivi ses travaux liés à l'observation et à la veille du secteur, toujours dans l'objectif de favoriser l'appréhension de ses spécificités, ses enjeux, ses particularités et ses pratiques plurielles. Ce travail donne aussi lieu à la production de ressources destinées aux adhérent·es de la fédération.

// Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue

Active depuis 2019, la commission, qui réunit 6 fédérations régionales des arts de la rue (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie) et la Fédération Nationale des Arts de la rue, se donne six axes de travail principaux : **faire un état des lieux qualitatif et chiffré ; influencer et se faire entendre pour plus d'équité ; sensibiliser et communiquer ; mettre en place une veille sur les questions de harcèlements sexistes et sexuels ; militer et agir auprès des professionnel·les comme des publics et se former.**

Dans le cadre de son travail autour de l'observation, la FéRue a participé à la deuxième enquête commune des fédérations autour de l'égalité professionnelle entre les femmes-hommes dans notre secteur. Cette nouvelle étude, qui porte sur les chiffres 2021, sera publiée au début de l'année 2023 dans la continuité de la première enquête publiée par la commission⁴ en 2021 (sur les chiffres 2019).

Les méthodes communes mises en place par les membres de la commission afin d'obtenir des chiffres comparables entre les différentes régions concernées ont été réutilisés pour mener à bien ces comptages, et des formations entre les membres ont eu lieu en cours d'année 2022.

// Rapport aux institutions

La commission Institutions se donne pour missions principales de plaider auprès des institutions et collectivités franciliennes afin d'améliorer la visibilité (diffusion), la lisibilité (reconnaissance) et le financement des professionnel·les des arts de la rue et de l'espace public.

L'un des axes de travail afin d'améliorer les conditions permettant aux professionnel·les de financer leurs travaux a été cette année la création d'un répertoire des subventions franciliennes. Celui-ci sera mis à disposition des adhérent·es et actualisé par les membres de la commission une fois par an.

La commission effectue également un suivi annuel des subventions perçues par les structures et équipes artistiques des arts de la rue, ce qui lui permet d'avoir une meilleure lisibilité des financements du secteur.

⁴ Lire l'enquête : https://www.federationartsdelarueidf.org/wp-content/uploads/2022/04/WEB_Ega-liteFH_Enquete.pdf

// Les lieux franciliens

Depuis 2022, l'équipe salariée de la FéRue a entamé un travail de recensement et visite des lieux franciliens dédié en totalité ou en partie aux arts de la rue et qui accueillent des équipes artistiques en résidence. Cette mission permet à l'équipe d'aller à la rencontre des adhérent-es d'une part, de découvrir les lieux, les modalités d'accueil, le projet des structures, et de mettre à jour l'annuaire des lieux arts de la rue rédigé en 2017 par la fédération d'autre part, ceci afin de pouvoir fournir aux adhérent-es une base détaillée de leurs démarches de recherche de lieux d'accueil.



// L'accès au foncier

À l'occasion de la préparation des **Assises** debout des arts de la rue, la FéRue a travaillé en lien avec *La Main, Foncièrement culturelle* et a pu participer à un groupe de travail dédié aux questions foncières, porté par le réseau *Actes if*.

Les temps de préparation ont pris la forme d'un groupe de travail interne à la FéRue et ont participé à nourrir des échanges et souhaits, notamment celui de lancer une étude sur les questions foncières en Île-de-France. Celle-ci succéderait en partie à l'enquête menée par la FéRue en 2015 sur les espaces de création pour les arts de la rue en Île-de-France⁵.

Les questions foncières font partie intégrante des enjeux auxquels sont confrontées les structures en Île-de-France, les observer est primordial. En effet, nous avons constaté via les deux dernières enquêtes de la FéRue portant sur les compagnies franciliennes (2011 et 2018) une forte baisse en terme d'accès à des bureaux (77% en 2011, 58% en 2018), à des espaces de création (67% en 2011, 38% en 2018) et à des espaces de stockage (85% en 2011, 10% en 2018).

// La cartographie des arts de la rue

La FéRue a travaillé cette année à une mise à jour conséquente de la cartographie des arts de la rue sur la région francilienne. Hébergée sur le site de la Fédération Nationale des Arts de la Rue⁶, la cartographie permet d'avoir une vision d'ensemble des acteur-rices du secteur, tant au niveau local que national. Pour ce faire, chaque fédération régionale alimente la cartographie dans sa région.

Pour faciliter la mise à jour de la cartographie, un formulaire est à disposition des adhérent-es et non-adhérent-es. Des mises à jour et des ajouts sont effectués mensuellement par les salariées.

5 Enquête consultable en ligne : <https://www.federationartsdelarueidf.org/wp-content/uploads/2022/03/Espaces-de-cre%CC%81ation-pour-les-Arts-de-la-Rue-en-IDF-VF.pdf>

6 Voir la cartographie : <https://www.federationartsdelarue.org/cartographie>



En 2022, la FéRue a mis en place via son site internet un dispositif qui facilite la consultation des ouvrages disponibles à l'emprunt à la Maison des réseaux artistiques et culturels⁷. De nouveaux ouvrages ont été acquis cette année :

- **Faire collectif**, des Ceméa Pays de la Loire, publié en 2022 aux éditions Cafard. Au travers de plusieurs témoignages et expériences, les éditions Cafards proposent de partager des expérimentations de fonctionnement en collectif. D'une école maternelle à un IME en passant par la direction d'association et une équipe de colo, comment pouvons-nous faire collectif ensemble, diriger pas pareil ?
- **Te plains pas, c'est pas l'usine ; l'exploitation en milieu associatif**, de Lily Zalzett et Stella Fihn, édition augmentée 2022 publiée chez Niet éditions. Le secteur associatif emploie 1,8 million de personnes en France. Quête de sens, adéquation avec des valeurs et non une logique de profit, faire corps avec son boulot : une chance inestimable ? *Te plains pas, c'est pas l'usine* rend compte de modalités d'exploitation insidieuses, dissimulées derrière l'idéologie de l'engagement associatif.
- **Droits culturels : les comprendre, les mettre en œuvre**, ouvrage collectif publié en 2022 aux Éditions de l'Attribut. Devenus une référence à l'échelle internationale, les droits culturels commencent à être considérés par les collectivités publiques comme un paradigme utile pour penser et déployer les politiques publiques. Plusieurs spécialistes s'emploient à montrer leurs apports aux enjeux contemporains.
- **#MeTooThéâtre**, coordonné par Séphora Haymann et Louise Brzezowska-Dudek publié en 2022 aux Éditions Libertalia. Lancé sur les réseaux à l'automne 2021, le #MeTooThéâtre a réuni de nombreuses personnes qui ont décidé de prendre la parole pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles subies de manière systémique dans leur métier. Ce livre se veut un manifeste pour que « plus personne ne puisse dire "on ne savait pas". »
- **Exploser le plafond : Précis de féminisme à l'usage du monde de la culture**, de Reine Prat, préfacé par Geneviève Fraisse publié en 2021 aux éditions Rue de l'échiquier. Les mesures adoptées depuis quelques années n'ont pas encore réussi à briser le "plafond de verre". Particulièrement affecté par ces tensions, le monde des arts et de la culture peut aussi devenir un puissant moteur de changement, car il s'agit bien ici d'exploser un ordre patriarcal.
- **Pour une politique culturelle renouvelée**, de Jean-François Marguerin et Bernard Latarjet publié en 2022 aux Éditions Actes Sud. Artistes, élu·es, acteur·rices de la culture mettent depuis plusieurs années en question le modèle de la démocratisation. En s'appuyant sur leurs analyses et réalisations, sur l'histoire, ses ruptures et ses continuités, les deux auteurs dégagent les fondements d'une politique culturelle renouvelée.

// Observation Participative et Partagée (OPP)

Compter et recenser les acteur·rices du secteur des arts de la rue en Île-de-France.

La FéRue se fait relais auprès des adhérent·es francilien·nes de l'OPP sur les compagnies qui est menée par la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Celle-ci porte sur les chiffres 2021, dans l'objectif de croiser les résultats des années 2019, 2020 et 2021.

Dans ce cadre, la FéRue communique auprès des adhérent·es et peut proposer, pour celles et ceux qui en ont besoin, un accompagnement au remplissage.

En effet, les réponses des compagnies à l'OPP sont primordiales. Mission transversale de la FéRue, l'observation est indispensable pour permettre une meilleure connaissance des adhérent·es et de leurs pratiques, et ainsi se positionner auprès des pouvoirs publics afin d'élaborer des politiques culturelles en adéquation avec les réalités et les besoins du secteur.

// Le glossaire des z'acronymes

Créé dans les semaines suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire 2022, le glossaire des z'acronymes est une autre ressource à destination de acteur·rices de la culture. Il s'agit d'un document collaboratif en ligne, accessible via le site internet de la FéRue et sur lequel il est possible de contribuer simplement.



RENCONTRER, INFORMER, FORMER ET TRANSMETTRE

La FÉRue comme espace de rencontres et de débats

L'un des axes principaux du projet de la FÉRue est de continuer à faire de la fédération un outil par et pour ses adhérent·es. Les temps forts menés depuis quelques années renforcent le constat que l'information, la formation et la transmission représentent des enjeux primordiaux permettant de répondre aux besoins de structuration et d'accompagnement du secteur.

// Les apéRues

Temps d'échanges conviviaux adressés aux acteur·rices des arts de la rue francilien·nes ou de passage, adhérent·es ou non, les apéRues ont pour objectif de favoriser la mise en réseau des équipes artistiques, lieux et partenaires, ainsi que d'ouvrir des pistes de travail sur des thématiques qui concernent notre secteur.

Deux apéRues ont eu lieu en 2022 :

- **ApéRue du 11 février 2022**, accueilli par la Villa mais d'ici (Aubervilliers, 93). Une quarantaine de personnes, adhérent·es et sympathisant·es, se sont réuni·es pour aborder les enjeux de la diffusion en Île-de-France, dans un contexte de sortie de crise Covid et à l'aube de la saison 2022 des arts de la rue. À cette occasion, la FÉRue a convié les membres du réseau Risotto, dédié à la diffusion des arts de la rue sur le territoire francilien, pour un temps d'échange dédié aux problématiques actuelles.
- **ApéRue du 21 septembre 2022**, accueilli par Plateau Urbain à Opale (Montreuil, 93). Espaces de travail partagés et temporaires, Opale rassemble plusieurs structures se revendiquant de l'économie sociale et solidaire. Autour de la thématique *Mutualisation, qu'est-ce-qu'il te manque ?* la FÉRue a réuni une trentaine de personnes issues de diverses équipes artistiques, lieux et structures franciliennes.



ApéRue de février © FÉRue

// Formations



Le groupe de travail **Gouvernance**, qui a notamment pour objectif de poursuivre le travail autour de la gouvernance collective - particulièrement au sein du conseil d'administration qui fonctionne presque uniquement en co-présidence depuis deux ans - a proposé une première formation les 30 et 31 mars 2022 : **Comment on fonctionne tous-tes ensemble ?** Accueillie au CNAREP Le Moulin Fondu (Garges-lès-Gonesse, 95), cette formation de deux jours était animée par La Dérivation, un collectif d'éducation populaire. Elle a pu être mise en place grâce à un financement obtenu pour 2021 via le Fonds de Développement de la Vie Association (FDVA).

Ce même financement ayant été obtenu en 2022, il sera proposé aux membres de la FéRue de participer à une formation autour de l'animation de réunions collectives et participatives, à la fin du mois de janvier 2023.

La formation fait également partie intégrante des objectifs que s'est fixée la **commission inter-régionale pour l'égalité femmes-hommes dans les arts de la rue**. Elle organise des formations pour les bénévoles, membres de la commission et du comité de pilotage d'une part, et des formations professionnelles d'autre part :



- **Accueil de la parole des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles.** Dans le cadre des travaux menés avec la commission inter-régionale Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue, la FéRue a organisé la mise en place de ce temps de formation le 14 janvier 2022 à Montreuil (93). Animée par le Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV), cette journée était ouverte aux membres de la commission égalité femmes-hommes ainsi qu'à ses partenaires, notamment les membres des réseaux de l'Ufisc en Île-de-France.

- **Formation professionnelle "Candidater à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé : Brisons le plafond de verre"⁸**, destinée aux femmes ou personnes se reconnaissant comme telles. Cette formation, d'une durée de 70h, est le fruit d'un travail mené par la commission en partenariat avec Superstrat et Philippe Fabre Conseil. Elle aura lieu en deux temps, en janvier et en mars 2023, aux Ateliers Frappaz - CNAREP de Villeurbanne et à l'Usine - CNAREP de Tournefeuille/Toulouse Métropole. Elle bénéficie du soutien du Ministère de la Culture.

// Les Assises debout des arts de la rue : une journée professionnelle dédiée à la structuration du secteur en Île-de-France

La situation sanitaire de ces dernières années a fortement impacté le secteur des arts de la rue. La FéRue a senti le besoin de privilégier un moment de partage entre pairs, notamment pour (re)dynamiser le réseau. C'est pour cette raison qu'elle a souhaité organiser en 2022 une journée professionnelle dédiée à la structuration du secteur des arts de la rue en Île-de-France. Le groupe de travail, composé de membres du CA, de (non)-adhérent-es et de l'équipe salariée, s'est réuni à de nombreuses reprises tout au long de l'année.

8 Plus d'informations en ligne : <https://www.federationartsdelarueidf.org/formation-brisons-le-plafond-de-verre/>

Les Assises debout des arts de la rue ont eu lieu le 10 novembre 2022 chez Artcena, centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre (Paris 10^{ème}).

Quatre axes de travail et réflexion ont été proposés aux participant-es dans le cadre de cet événement ouvert à toutes et tous :

- **Les ressources pour l'amélioration de la diffusion de Île-de-France** // Les problématiques de diffusions en Île-de-France sont plus que jamais au cœur des préoccupations. Cet atelier a pour but de dresser un panorama de l'ensemble des situations et solutions sur le territoire.
- **Des ateliers d'écoutes et critiques solidaires** // Expliquez votre projet, ses nœuds, puis échangez avec 2 autres pairs dans une dynamique constructive sur une thématique artistique ou administrative.
- **L'égalité Femmes-Hommes dans l'espace public** // Les artistes font la rue, mais que fait la rue sur les artistes ? Explorons les enjeux de l'égalité femmes-hommes dans l'espace public à travers l'appropriation de celui-ci par les femmes artistes de rue. Réinvestissons l'espace public par la parole !
- **L'accès au foncier comme enjeu de construction de nos territoires** // Réfléchir sur la nécessité que les arts de la rue se positionnent dans ces nouvelles dynamiques. Comment jouer un nouveau rôle dans la construction des politiques publiques et la transformation urbaine ?

Au cours de cette journée, la FéRue a accueilli une cinquantaine de participant-es, adhérent-es et non-adhérent-es. 70 personnes s'étaient inscrites en amont mais en raison d'une grève inter-professionnelle prévue ce même jour, plusieurs personnes n'ont pas pu se rendre sur place.



Les Assises debout des arts de la rue - Novembre 2022 © Claire Jaillard

Tout au long de la journée, les participant·es ont été suivi·es par Claire Jaillard, photographe de l'événement. Sophie Raynal et Laure Barrière, facilitatrices graphiques, nous ont accompagnées respectivement le matin et l'après-midi. Enfin, une troupe éphémère composée de Pascal Le Guennec, Dove Cohen et Sarah Mahé était présente. Un grand merci à toutes et tous !

Les retours positifs reçus par les personnes qui ont participé à cette journée nous ont convaincu de poursuivre cette dynamique, en proposant en novembre 2023 une nouvelle journée professionnelle, qui prendra la forme d'une rencontre départementale.



Facilitation graphique - Novembre 2022 © Sophie Raynal - Prête moi tes yeux

// Les rencontres lors des temps forts du secteur

Chaque année, les membres de la FéRue (conseil d'administration et salariées), sont présent·es sur plusieurs festivals et événements dédiés aux arts de la rue, en Île-de-France et en régions. Ces déplacements permettent d'aller à la rencontre des compagnies franciliennes, de découvrir leur travail, et d'informer sur le rôle de la FéRue. Lorsque cela est possible, des permanences d'information sont proposées.

- **Les Turbulentes** (29 avril-1er mai 2022 à Vieux-Condé, 59) : une rencontre professionnelle ayant pour thématique le décryptage de la première enquête inter-régionale sur l'égalité femmes-hommes a été proposée par la commission dans le cadre de la 24ème édition du festival, en lien avec la Fédération des arts de la rue en Hauts-de-France (Pôle Nord). À cette occasion, un apéRue a été co-organisé par la FéRue et le Pôle Nord. Il a permis aux fédérations d'aller à la rencontre de l'équipe du CNAREP, des publics et des professionnel·les venu·es assister à ce temps d'échange.



Exposition de l'enquête égalité femmes-hommes aux Turbulentes © Guillemette Ferrière-Rey

- **VivaCité** (24-26 juin 2022 à Sotteville-lès-Rouen, 76) : une partie de la FéRue s'est déplacée dans le cadre de la 33ème édition du festival organisé par le CNAREP L'Atelier 231. Un temps d'échange était organisé par la fédération normande des arts de la rue au sujet de l'Université Buissonnière à venir, et une rencontre autour de la place des femmes artistes dans les arts de la rue était proposée par la commission inter-régionale pour l'égalité femmes-hommes.
- **Chalon dans la rue** (20-24 juillet 2022, à Chalon-sur-Saône, 71) : déplacement dans le cadre de l'édition 2022 du festival Chalon dans la rue, organisé par le CNAREP l'Abattoir. L'équipe de la FéRue est allée à la rencontre des (non) adhérent·es pour découvrir leur travail, échanger sur leurs actualités et informer autour du rôle de la fédération. La FéRue a participé aux trois temps de rencontres co-organisés avec la Fédération Nationale des Arts de la Rue : rencontre autour du dispositif 1% Travaux Publics pour la création artistique dans l'espace public, égalité femmes-hommes : présentation de la formation professionnelle, et libertés sous contraintes.
- **Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac** (17-20 août 2022 à Aurillac, 15) : les membres de la FéRue se sont rendus à la 35ème édition du festival d'Aurillac, organisé par le CNAREP Le Parapluie. Les rencontres avec les (non) adhérent·es étaient également au programme : plus de 60 compagnies franciliennes étaient programmées. La FéRue a participé à l'organisation d'une rencontre dédiée à la formation professionnelle élaborée avec la commission inter-régionale pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts de la rue.
- **Cergy, Soit !** (9-18 septembre 2022 à Cergy-Pontoise, 95) : deux co-président·es et la coordinatrice de la FéRue se sont rendus à Cergy pour la 24ème édition du festival itinérant des arts de la rue et du cirque. Une permanence, pour se rencontrer, échanger et informer sur les missions de la fédération, était proposée. Cette présence sur le festival a permis de rencontrer les adhérent·es et professionnel·les présent·es (compagnies, programmeur·ices, technicien·nes, notamment), et d'aller à la rencontre des publics.

// Participer aux événements du réseau

La FéRue participe aux événements organisés par ses partenaires : les fédérations régionales des arts de la rue, la Fédération Nationale, le Réseau Risotto, l'Ufisc et ses membres, les organisations de la Maison des réseaux artistiques et culturels.

Cette année, ses membres ont participé à : le **séminaire de l'Ufisc** (16-17 juin 2022 à Chaville, 92 et à Saint-Ouen, 93) **Feux d'Hiver** (16 novembre à Garges-lès-Gonesse, 95), la 12ème **Université Buissonnière des Arts de la Rue** (28-30 novembre 2022 à Caen, 14), **l'inter-régionale** des fédérations (14-15 décembre 2022 à Lyon, 69)



Université Buissonnière des Arts de la Rue - La place des corps dans l'espace public © FéRue

// Communiquer et informer

Afin de faciliter l'accès aux informations (actualités, rencontres, formations, ressources, agenda des événements, etc.), le site internet de la FéRue a été entièrement mis à jour et ré-organisé en 2022.

La communication de la FéRue passe également par la newsletter envoyée mensuellement aux adhérent-es, et d'autres informations circulent sur la Liste IDF.

Des informations régulières sont également publiées sur Facebook et sur Instagram.



Inter-régionale des fédérations © FNAR



Séminaire de l'Ufisc © FéRue

DÉFENDRE LE SECTEUR. ÊTRE UN APPUI ET PARTICIPER AUX POLITIQUE PUBLIQUES

La FéRue comme levier

// Veille et défense du secteur

La FéRue défend la nécessité de penser l'élaboration des politiques culturelles en commun avec les acteur·rices artistiques et culturel·les pour prendre en compte la diversité des dimensions du secteur. Elle défend ainsi les valeurs du *Manifeste pour la création artistique en espace public*.

Organiser une veille sur les actualités et besoins

Au sein du groupe de travail Veille juridique et administrative, ex-GT Covid qui a quitté sa spécialisation liée à la pandémie pour évoluer vers une veille liée aux actualités du secteur, la FéRue participe à plusieurs temps de travail donnant lieu à la rédaction et à la publication de fiches pratiques publiées sur le site de la Fédération Nationale des Arts de la Rue⁹.



APPELS À

- PROJETS
- CANDIDATURES
- RÉSIDENCE

La commission Rapport aux institutions effectue une veille sur les besoins des adhérent·es afin de pouvoir les faire remonter et éventuellement participer à modifier les critères pouvant poser problèmes au regard des particularités de notre secteur. En 2022, la commission a organisé un temps d'échange autour des ressources financières et besoins des adhérent·es lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Ce temps a permis de mettre en place des outils pour mieux accompagner les adhérent·es, notamment le suivi des appels à projets, à résidences et à candidatures en cours¹⁰.

Défendre l'égalité femmes-hommes

Conformément à son projet, elle met en place et co-élabore régulièrement des temps de travail et d'informations autour de l'égalité femmes-hommes dans les arts de la rue, au sein de la commission inter-régionale et avec ses partenaires franciliens. En 2022, la présence de la commission inter-régionale sur les festivals arts de la rue a permis de toucher divers professionnel·les du spectacle vivant et de sensibiliser aux enjeux, notamment via l'exposition de son enquête et des témoignages récoltés lors de l'Université Buissonnière des Arts de la Rue de 2021.

Avec ses partenaires franciliens, la participation au projet #RéveilFH et à son webinaire de clôture a permis de décroiser les secteurs en mettant en commun ressources et travaux avec les réseaux de musiques actuelles et de l'économie sociale et solidaire, notamment.

9 Les fiches sont consultables en ligne : <https://www.federationartsdelarue.org/ressources/veille-juridique-fiches-pratiques-fede>

10 Article mis à jour régulièrement, en ligne sur le site de la FéRue : <https://www.federationartsdelarueidf.org/appels-a-projets/>



Temps d'échange autour des ressources - A.G.E 2022 © FéRue

Se mobiliser en inter-réseaux

La mobilisation autour des politiques culturelles publiques se fait également via un travail mené avec des partenaires dont le champ d'activité ne relève pas des arts de la rue et/ou de la création artistique en espace public, mais dans le cadre d'échanges interdisciplinaires.

Ainsi, la FéRue participe à l'**Ufisc en Île-de-France**, l'antenne francilienne de l'Ufisc qui réunit réseaux, fédérations et syndicats œuvrant dans le champ du spectacle vivant. Espace d'échanges et de coopération, le groupe de travail se réunit régulièrement pour traiter de sujets liés aux politiques culturelles publiques à l'échelle régionale.

La FéRue fait partie de l'intersyndicale élargi d'Île-de-France. En 2022, elle a été particulièrement mobilisée dans le cadre de la refonte de la politique culturelle départementale des Yvelines. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu, ainsi que l'envoi de courriers et communiqués afin d'alerter sur une refonte effectuée sans concertation avec les professionnel·les concerné·es, et qui participe à précariser les équipes présentes sur le territoire yvelinois.

Cette mobilisation inter-sectorielle participe au décroisement de nos pratiques et permet à la FéRue de sensibiliser d'autres professionnel·les sur les enjeux pour les arts de la rue.

// c/o Maison des réseaux artistiques et culturels // 221, rue de Belleville - 75019
Paris // +33 1 56 98 12 41 // +33 6 30 23 98 81 // coordination@ferue.org // ferue.org